

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les enchères reçues sur le site Webenchères du Conseil Général de la Mayenne.

Elles définissent les conditions de bonne utilisation du site d'enchères.

Les opérations effectuées sur le site Webenchères ne sont pas des enchères publiques au sens de l'article L321.3 du Code de Commerce.

En cliquant sur la case à cocher « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente » au moment de l'inscription sur le site ou avant la saisie d'une enchère, **l'enchérisseur potentiel confirme et accepte toutes les dispositions de ces Conditions Générales.**

### 1 – Conditions d'inscription

1 - Pour pouvoir utiliser Webenchères, l'utilisateur doit être préalablement inscrit. L'inscription sur le site est gratuite. Pour accéder au formulaire d'inscription, l'acheteur potentiel doit cliquer sur la rubrique « S'INSCRIRE » et compléter les zones demandées. Il recevra ensuite sur sa boîte de messagerie confirmation de la validation de son identifiant (ou login) et de son mot de passe.

**L'identifiant et le mot de passe sont confidentiels et ne peuvent être communiqués à un tiers.**

**L'acheteur autorisé doit prendre toutes les mesures pour assurer la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe.** Il est responsable des actes et agissements de toute personne utilisant son compte, même à son insu. Il s'engage à signaler dans les plus brefs délais au Conseil Général de la Mayenne toute utilisation frauduleuse de son compte, de son identifiant ou de son mot de passe.

2 - Une fois authentifié, l'utilisateur a la possibilité d'enchérir. Dès lors, toute enchère enregistrée sur nos serveurs, passée par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe valides, sera réputée authentique et valable.

3 - Seules les personnes morales et personnes physiques disposant de la capacité juridique de contracter, sans limitation aucune, peuvent s'inscrire. **Les mineurs ne sont pas autorisés à s'inscrire.**

### 2 – Suspension ou clôture de l'inscription

Sans exclure d'autres dispositions coercitives, le Conseil Général de la Mayenne se réserve la possibilité de mettre fin temporairement ou définitivement à l'inscription de l'utilisateur :

- ✓ si les informations communiquées lors de l'inscription ne correspondent pas à la réalité (adresse erronée, identité erronée...)
- ✓ s'il ne respecte pas tout ou partie des présentes conditions générales de vente,

- ✓ si les enchères qu'il réalise ne sont pas effectuées dans le but d'acheter un bien et s'avèrent être de nature à perturber le bon fonctionnement du site,
- ✓ s'il est vérifié que son identifiant et son mot de passe ont été transmis à des tiers.

### 3 – Gestion des enchères

1 - **Retrait d'une annonce** : le Conseil Général de la Mayenne conserve, à tout moment, la possibilité de retirer un matériel mis en vente.

2 - **Retrait d'une enchère** : le Conseil Général de la Mayenne se réserve le droit de retirer, sans préavis et sans indemnité, toute offre considérée comme déraisonnable ou excessive.

3 - **Information sur les produits** : des informations supplémentaires sur les biens peuvent être obtenues en adressant un courrier électronique à la personne dont le nom est indiqué dans la page de présentation détaillée du produit.

Des visites sur place peuvent être organisées, aux dates et heures qui seront fixées par les services du Conseil Général de la Mayenne durant la mise en vente des biens.

4 - **Interruption du service** : en cas de problème technique, dûment constaté par l'hébergeur, qui rend impossible l'accès à une enchère à moins de 4 heures de sa clôture, le Conseil Général de la Mayenne se réserve le droit de prolonger la période d'enchère ou d'annuler l'enchère pour la relancer ultérieurement.

### 4 – Droits et Obligations de l'utilisateur

1 - A la clôture des enchères pour un bien, si ladite offre d'achat correspond à l'enchère la plus élevée, **la vente est réputée parfaite**, c'est-à dire que l'acheteur doit acheter le bien au Conseil Général de la Mayenne qui s'engage en retour à vendre le bien à l'acheteur, selon les Conditions Générales de Vente et conformément à la description qui est faite pour le bien.

Ni l'acheteur ni le vendeur ne peuvent se rétracter.

Toutefois, le Conseil Général de la Mayenne sera libéré de son engagement en cas de sinistre ayant endommagé le matériel vendu ou entraîné sa destruction.

2 - En utilisant WEBENCHERES, l'utilisateur s'engage à n'entreprendre aucune action de nature à perturber le fonctionnement du site. Il accepte de ne pas utiliser de logiciels ou de procédés manuels pour copier nos pages Internet ou pour enregistrer ou collecter les informations sur ces pages sans notre consentement express préalable et écrit.

3 - L'utilisateur s'engage à respecter les lois, les règlements et normes de toutes sortes en vigueur relatives à l'utilisation de nos services, à l'enchérissement comme à l'achat.

4 - Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur peut à tout moment accéder aux informations personnelles le concernant et gérer leur modification ou leur suppression ( cf.point 9 ci-dessous).

### 5 – Modalités de paiement

Les montants sont exprimés en euros et les règlements sont effectués en euros.

Au terme de l'enchère, le Conseil Général de la Mayenne adresse à l'acheteur un courriel pour lui signifier le numéro de référence attribué au bien acquis et lui demander de régler son achat dans un **délai maximal de 10 jours** uniquement à la Paierie Départementale dont l'adresse est la suivante :

**Centre des Finances Publiques  
Paierie Départementale - Webenchères  
60 rue Mac Donald  
53090 LAVAL Cedex 9**

durant les heures d'ouverture soit de

**8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h du lundi au vendredi**

L'acheteur devra se présenter **muni du courriel de confirmation et d'une pièce d'identité.**

En cas de règlement par chèque, à l'ordre du Trésor Public, celui-ci pourra être transmis par courrier à l'adresse ci-dessus accompagné du courriel de confirmation et d'une copie de la pièce d'identité. La Paierie Départementale retournera par courrier à l'acheteur le courriel de confirmation annoté du justificatif de paiement.

Les modalités de paiement possibles sont précisées ci-dessous. Aucune autre modalité de paiement que celles précitées n'est acceptée :

<p><b>Montant inférieur à 300 € : numéraire, chèque ou paiement par carte bancaire</b> <b>Montant entre 500 € et 1499 € : chèque ou paiement par carte bancaire</b> <b>Montant = ou &gt; 1 500 € : chèque certifié obligatoire</b> <b>Collectivité : virement administratif après émission d'un titre</b></p>
---

Les matériels d'occasion mis en vente ne sont pas soumis à la TVA.

<p><b>Si le paiement n'est pas réalisé dans le délai imparti, ou en cas de chèque impayé, le Conseil Général de la Mayenne mettra en œuvre la procédure de recouvrement qui sera opérée par le comptable du Trésor.</b></p>
---

## **6 – Retrait du bien et garantie**

Le retrait du bien vendu est à la charge de l'acheteur. Il n'interviendra que lorsque le bien acheté aura été réglé.

Les biens seront à retirer **sous 10 jours après le paiement** auprès des services de la Paierie Départementale. Le retrait s'effectuera sur rendez-vous en contactant le Conseil Général de la Mayenne au numéro précisé sur le courriel de confirmation d'achat qui indiquera l'adresse exacte du lieu de retrait.

Le bien sera enlevé en l'état. L'acheteur devra s'assurer lui-même des moyens adéquats de chargement et de transport du bien. Aucune assistance technique ne sera fournie par le Conseil Général de la Mayenne pour la prise en charge du bien vendu.

Les biens vendus ne bénéficient pas d'une garantie.

<p><b>Si le bien acquis n'a pas été enlevé dans les 20 jours suivant la fin de la vente, l'acheteur est relancé par courrier RAR. Si dans un délai de 15 jours à réception de celui-ci le bien n'est pas enlevé, la collectivité procédera à une nouvelle mise en vente de l'article. Cette procédure ne dégage pas l'acheteur de son obligation de règlement.</b></p>
--

## **7 – Litiges**

Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées conformément au droit français. En cas de difficultés pour l'application des présentes, les parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable.

A défaut d'accord, en cas de litige, les juridictions compétentes sont celles du ressort de la Mayenne

## **8 – Modification des Conditions Générales de Vente**

Le Conseil Général de la Mayenne se réserve le droit de modifier les présentes conditions Générales de Vente en mettant en ligne une nouvelle version sur le site pendant une période de non mise en vente.

Dans l'hypothèse où le Conseil Général de la Mayenne se trouverait dans l'obligation de modifier les Conditions Générales pendant une période d'enchères, il préviendrait par courrier électronique tous les enchérisseurs concernés.

## **9 – Mentions légales : la loi informatique et libertés**

Les informations qui concernent les enchérisseurs potentiels sont destinées au Conseil Général de la Mayenne.

La plateforme WEBENCHERES du Conseil Général de la Mayenne répond aux conditions posées par la norme simplifiée n° 48 relative à la gestion de fichiers de clients et de prospects (délibération de la CNIL n° 2005-112 du 7 juin 2005).

Nous nous engageons à respecter les dispositions de la loi informatique et libertés (article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978). En conséquence, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour exercer ce droit :

- ✓ modification ou rectification possible en ligne en cliquant sur la rubrique « Mon compte »
- ✓ suppression du compte : par le Conseil Général de la Mayenne à réception d'une lettre adressée au

Conseil Général de la Mayenne  
Direction des Moyens Généraux  
Centre des Ressources Techniques et Logistique  
39 rue Mazagran  
BP 1429  
53014 LAVAL CEDEX

Les informations transmises par les enchérisseurs potentiels ne sont jamais vendues ou communiquées à des tiers. Elles sont exclusivement utilisées dans le cadre des nécessités des enchères que feront les potentiels acheteurs.